

Depuis son premier numéro en janvier 1981, la revue *Prescrire* est animée par des professionnels de santé très vigilants quant à l'indépendance de leur formation : ils tiennent fermement à la protéger des intérêts contradictoires qui influencent le monde médico-pharmaceutique.

Prescrire n'est pas publiée par un Ordre professionnel, un syndicat, une société savante. Elle n'est pas liée à des intérêts industriels, sous quelque forme que ce soit : publicité, sponsoring ou autres influences éditoriales. Elle n'appartient à

En 2016, les quotidiens gratuits sous forme papier pour les médecins ont disparu, les visiteurs médicaux sont moins nombreux, au moins chez les médecins généralistes. La publicité pour les médicaments reste très active pour autant.

Les intérêts commerciaux sont toujours aussi prégnants et utilisent tous les médias d'aujourd'hui pour chercher à faire prescrire les "nouveauautés". Les pharmaciens d'officine ne sont plus à l'abri de faillites, et les tentations commerciales

É D I T O R I A L

Vôtre

aucun groupe de presse. Elle n'est pas liée à l'université, aux pouvoirs publics, aux assureurs publics ou privés.

Prescrire dépend de vous, les abonnés, professionnels de santé, qui la financez (lire en pages 164-165).

En France, dans les années 1980, le "dictionnaire Vidal" était considéré comme "la Bible" des soignants, il existait plusieurs quotidiens gratuits pour les médecins, et les visiteurs médicaux étaient encore plus nombreux qu'aujourd'hui. Le besoin d'une revue indépendante pour les soignants était tellement criant que le ministère de la santé décida d'aider financièrement *Prescrire* à ses débuts, en 1980.

Cette subvention a cessé en 1992, et depuis *Prescrire* est financée à 100 % par vous, qui êtes abonnés.

concurrentent durement les pratiques de conseils désintéressés aux patients.

Depuis 1981, d'autres intérêts et influences sont apparus, sous forme notamment de recommandations professionnelles contraignantes, de pratiques médicales récompensées par l'assurance maladie, etc.

Les pratiques promotionnelles classiques et les nouveaux canaux d'influence posent de manière toujours aussi forte le défi de l'indépendance des professionnels de santé. Une indépendance dans la formation et dans la pratique, qui permette des choix professionnels au service des patients.

Ce défi professionnel commun à tous les soignants, vous le relevez avec *Prescrire*. Votre *Prescrire*.

Prescrire